



CITE SCOLAIRE JACQUES BREL

	 DEBAT NATIONAL SUR L' AVENIR DE L' ECOLE	
--	---	--

Séance de travail du 12 décembre 2003 de 14h00 à 18h00

Observations préalables sur le déroulement de la réunion :

- La participation réelle d'élèves, de parents en nombre limité, de personnels enseignants et non enseignants de l'établissement a permis la confrontation des divers points de vue représentés.
- Les perspectives ouvertes à l'occasion du débat méritent d'être réinvesties dans le cadre des travaux sur le projet d'établissement.

Relevé des conclusions portant sur les thèmes sélectionnés par l'établissement :

Thème n° 10 :

Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

- Une orientation peut être considérée comme réussie quand un élève se construit un projet, même si celui-ci n'existait pas au préalable.
- La formulation du projet est un processus qui peut être lent, qui peut ne pas être direct et qui suppose une écoute suivie de l'élève.
- Dans cette situation, l'élève est motivé et accepte l'effort et le travail demandés.
- De ce point de vue, une orientation en STT ou vers un BTS tertiaire peut être pour l'élève ou l'étudiant une voie de réussite, même si ces voies sont faiblement considérées dans la hiérarchie des filières.
- Parents comme élèves réclament plus de fluidité dans les parcours.
- Les élèves estiment n'être pas suffisamment informés sur les possibilités d'orientation qui s'offrent à eux.
- En raison d'une hiérarchie des filières portée par les représentations sociales, l'orientation vers le tertiaire est fréquemment ressentie comme négative.
- La souffrance des élèves peut être réelle quand ils entendent parler de hiérarchie des filières, mais eux-mêmes semblent intérioriser cette hiérarchie au sein même de l'établissement entre sections d'enseignement professionnel, technologique et général.
- Certains lycées peuvent avoir le sentiment d'être choisis par défaut dans le cas d'une orientation plus ou moins voulue et acceptée dans les filières tertiaires.
- De ce fait, les stratégies d'évitement se développent au profit d'autres établissements, entraînant le repli sur soi et une trop forte homogénéité sociale.



CITE SCOLAIRE JACQUES BREL

Thème n° 17 :

Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'Ecole ?

- La construction des savoirs suppose un cadre de vie aux exigences minimum : entretien régulier des bâtiments et des espaces environnants, acoustique adaptée, sanitaires décentement entretenus...
- Un établissement qui se sent abandonné peut-il constituer un lieu de vie et d'apprentissage ?
- L'environnement éducatif en termes de présence d'adultes paraît indispensable pour permettre l'accès surveillé des élèves aux équipements informatiques et l'aide au travail personnel des élèves en dehors des heures d'enseignement.
- La vie lycéenne est liée à l'engagement de chacun et notamment des élèves.
- La proximité du lieu de résidence d'un lycée "de quartier" incite peu à la vie lycéenne hors des heures de cours.

Note de l'animateur :

De l'ensemble de ces débats, trois priorités se dégagent :

- La nécessaire restructuration des locaux.
- La nécessaire restauration d'une image positive de l'établissement par la mise en place de voies d'excellence.
- Un lycée en position faible doit bénéficier d'une action volontariste : attribution sélective et privilégiée de crédits par une révision de la répartition des moyens humains et matériels aux niveaux régional et académique.



CITE SCOLAIRE JACQUES BREL

Eléments du débat pouvant servir à la réflexion sur le nouveau projet d'établissement :

- La coexistence de deux établissements dans les mêmes locaux crée des clivages pénalisants, tant en termes d'estime de soi pour les élèves comme pour les adultes, qu'en termes de rationalité dans l'utilisation des moyens.
- Dans l'hypothèse ardemment souhaitée d'une restructuration rapide du bâti existant, envisager une utilisation nouvelle des espaces et des équipements.
- Travailler avec les établissements du secteur de recrutement pour des découvertes positives de la voie professionnelle par les collégiens.

Note du secrétaire de séance :

Toute personne ayant participé au débat et souhaitant apporter une suggestion ou correction dans cette synthèse peut prendre contact avec Thierry LE CAVORZIN au plus tard le lundi 15 décembre 2003 à 18h00.